

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2017

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 12/12/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 25/12/2017

Délibération n° D-2017-501

**EPCMS "Les Portes du Marais" - Election des représentants de
la Ville de Niort**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Carole BRUNETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction du Secrétariat Général

**EPCMS "Les Portes du Marais" - Election des
représentants de la Ville de Niort**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Par une délibération en date du 19 juin 2017, le Conseil municipal a émis un avis favorable à la création de l'EPCMS « Les Portes du Marais » par fusion de l'EPCMS « Les Brizeaux » et de l'EHPAD « Les Coteaux de Ribray ».

Le Conseil départemental vient de prendre un arrêté actant cette fusion à compter du 1er janvier 2018.

Les Conseils d'administration des deux établissements vont être dissous au 31 décembre 2017 et il y a lieu de mettre en place le Conseil d'administration du nouvel établissement.

Sur le fondement des articles L315-10 et R315-11 du Code de l'action sociale et des familles, par délibération du 11 avril 2014, le Conseil municipal a élu, pour chacun des deux établissements deux représentants de la Ville de Niort.

Les mêmes représentants avaient été élus pour les deux établissements : Mesdames Valérie BELY-VOLLAND et Josiane METAYER.

Il est proposé de procéder à la désignation de ces mêmes représentants au sein du nouvel établissement.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- élire deux représentants de la Ville de Niort au Conseil d'administration de l'Etablissement Public Communal Médico-Social « Les Portes du Marais » ;

Sont élues :

- Madame Valérie BELY-VOLLAND
- Madame Josiane METAYER

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGE